



Caritas Internationalis

Cadre financier 2011-2015



Table des matières

1. Introduction	2
2. Financement de la confédération	2
3. Politique relative aux réserves	3
4. Prévisions 2011-2015	3
4.1. Généralités	3
4.2. Dépenses	4
4.3. Revenus	4
4.4. Conclusions	4
5. Remarques finales et propositions à l'Assemblée générale	5
Annexe Sommaire des prévisions 2011-2015	6
Annexe 2 Cotisations proposées par Région	8

1. Introduction

Sœurs et frères de la confédération Caritas présents à la XIX^e Assemblée générale.

Conformément aux Statuts et au Règlement intérieur de Caritas Internationalis, je vous sou mets pour considération et approbation un Cadre financier concernant les activités du Secrétariat général de Caritas Internationalis en 2011-2015.

Après votre approbation, ce Cadre financier servira de Plan budgétaire (Article 7 des Statuts).¹

Ce Cadre financier est étroitement lié au Cadre stratégique qui sera également présenté à l'Assemblée générale pour approbation. Les priorités et les axes stratégiques qui y sont présentés exigent des ressources et une saine gestion. Ce Cadre financier présente un estimé des dépenses à engager et établit les sources de revenus nécessaires au financement de ces dépenses.

¹ En novembre 2009, le Bureau a convenu, à titre exceptionnel, que les Cadres stratégiques et financiers couvriraient une période de cinq ans (2011 – 2015), de sorte que, à compter de la prochaine Assemblée générale, les plans soumis à l'approbation de l'Assemblée générale couvrent les quatre années *suivantes* (p. ex., 2016-2019 dans le cas de l'Assemblée générale 2015).

2. Financement de la confédération

Comme l'explique mon rapport du Trésorier pour la période 2007-2010, le Secrétariat général génère un déficit structurel de quelque 550 000 € par an. En 2009, la Secrétaire générale a proposé au Bureau de Caritas Internationalis d'aborder ce problème et de créer de nouveaux mécanismes de financement qui garantiraient la viabilité du Secrétariat général.

Le Bureau a confié cette tâche à un groupe de travail dirigé par le Trésorier. J'ai présenté les propositions préliminaires du groupe de travail au Comité exécutif. Après cette discussion, certains éléments des propositions ont été modifiés puis approuvés pour présentation à l'Assemblée générale. Vous recevrez de la documentation distincte sur cette question. L'intention principale de la proposition finale est de :

- distinguer entre les tâches centrales du Secrétariat général et les activités liées aux programmes
- considérer comme tâches centrales uniquement celles qui sont liées directement au fonctionnement de la confédération : la coordination des réunions statutaires, les communications au sein de la confédération et les relations de presse, la coordination des appels d'urgence et l'élaboration de politiques stratégiques
- considérer comme des activités liées aux programmes toute activité additionnelle qui découle des priorités définies dans le Cadre stratégique

- financer les tâches centrales à même les cotisations prélevées auprès des Organisations membres de plein droit
- financer les programmes à même le financement des programmes fourni par les Membres et la collecte de fonds auprès de donateurs externes

À la suite de la proposition, le niveau des cotisations diminuera de quelque 15 pour cent en moyenne. Pour que la proposition soit mise en œuvre avec succès, le même montant en soutien financier des programmes doit être engagé par les Membres, à tout le moins.

Cette proposition relative aux mécanismes de financement de la confédération, si elle est adoptée, entrera en vigueur à compter de 2013, à la condition que le CoEx établisse en 2012 que des engagements fermes ont été pris en nombre suffisant et par écrit à l'égard du financement des programmes.²

Dans les prévisions financières, l'introduction des nouveaux mécanismes de financement se traduit par un écart marqué entre 2012 et 2013 quant au niveau des cotisations et un effort supplémentaire visible pour ce qui est du financement des programmes de la part des Membres.

² Si de tels engagements ne se sont pas manifestés avant la réunion en question du CoEx en 2012, le système de financement actuel de la confédération restera inchangé et le niveau des cotisations ne sera pas réduit.

3. Politique relative aux réserves

En novembre 2009, le Bureau (mandaté par le CoEx) a pris une décision au sujet du niveau souhaitable minimum des réserves du Secrétariat général. Le montant cible a été fixé à 4 millions d'euros, calculé comme la somme de :

- la dotation en capital permanente du Secrétariat général (fonds affectés) de 2,5 millions d'euros
- l'équivalent de six mois de dépenses régulières, ce qui – avec un budget annuel de 3 millions d'euros – revient à 1,5 million d'euros. Cette partie doit servir d'amortisseur en cas de circonstances défavorables inattendues.

Le niveau cible des réserves (actif nets) fixé par le Bureau a servi de niveau de référence pour l'établissement de ce Cadre financier. Ajusté à l'inflation (estimée à 2 pour cent par an), le niveau des réserves en 2015 devrait s'élever à au moins 4,4 millions d'euros.

4. Prévisions 2011-2015

4.1 Généralités

En 2009 et 2010, la collecte de fonds du Secrétariat général a été couronnée de succès. La plupart des dons additionnels ont été réservés (après financement du déficit structurel). Un programme de dépense des montants réservés pour un certain nombre de programmes précis dans le cadre de nos priorités stratégiques a été rédigé par le Secrétariat général et approuvé par le CoEx en

mai 2010. Ces programmes sont limités dans leur portée et leur durée. Si aucun financement additionnel n'est trouvé, ils prendront fin en 2011 ou 2012.

Le budget 2011 dans sa version approuvée par le CoEx comprend les dépenses relatives à ces programmes et affiche donc un déficit de 1,8 million d'euros qui devrait être imputé aux dons réservés.

Les discussions récentes entre Caritas et le Saint-Siège, cependant, ont créé une certaine incertitude parmi les Membres. C'est pourquoi il a été jugé prudent de réduire au minimum les dépenses du Secrétariat général et de ne pas s'engager entièrement dans des programmes additionnels. Les prévisions actuelles pour 2011 projettent un déficit de 1,3 million d'euros (une baisse de 0,5 million par rapport au budget).

À la fin de 2010, un directeur de la collecte de fonds a été recruté. Bien que l'incertitude actuelle présente des embûches pour sa tâche, on espère qu'à compter de 2012 on aura suffisamment clarifié le rôle, le mandat et la gouvernance de Caritas pour que les donateurs externes soient disposés à fournir un soutien financier additionnel. Pour 2012, on prévoit que cette somme supplémentaire en dons sera de 0,2 million d'euros. Ce montant devrait augmenter graduellement à 0,7 million d'euros en 2015.

En ce qui concerne les revenus du Secrétariat général, l'introduction de nouveaux mécanismes de financement (voir le point 2) en 2013 mènera à la substitution de quelque

350 000 € en cotisations par le financement des programmes.

Compte tenu de toutes les hypothèses énumérées ci-dessus – ainsi que d'une inflation estimée à 2 % par an –, j'estime que le Secrétariat général pourra atteindre un point d'équilibre structurel en 2015. Le niveau des réserves à la fin de 2015 sera de quelque 5,2 millions d'euros, bien au-dessus de la limite fixée dans notre Politique relative aux réserves.

4.2 Dépenses

Les programmes additionnels lancés en 2010 auront une incidence sur les dépenses du Secrétariat général en 2011 et 2012. À compter de 2013, les dépenses des programmes atteindront de nouveau des niveaux comparables aux années 2007-2009.

L'annexe I montre clairement le changement proposé aux mécanismes de financement : jusqu'en 2012, la plupart du travail du Secrétariat général est financée par des fonds non affectés (en partie reçus en 2009 et en 2010) et seule une petite partie par les fonds de programmes précis. Cette partie se limite à deux programmes seulement : CHAN (Réseau catholique de lutte contre le VIH/sida) et COATNET (Réseau d'organismes chrétiens de lutte contre la traite des êtres humains).

À compter de 2013, seules les activités centrales du Secrétariat général seront financées par des fonds non affectés, la plupart étant des cotisations à un niveau de 15 pour cent de moins qu'aujourd'hui environ. Après 2013, les frais centraux resteront au même

niveau (compte tenu de l'inflation). Le personnel central du Secrétariat général compte 15 postes.

Toutes les activités relatives aux programmes (y compris le personnel qui travaille au sein de ces programmes) doivent être financées à même les fonds des programmes fournis par les Membres ou par des donateurs externes.

4.3 Revenus

Le financement du travail du Secrétariat général provient de diverses sources :

- Les cotisations augmenteront de 2 pour cent en 2011 par rapport à 2010, et de 2 pour cent encore en 2012, afin de tenir compte de l'inflation. À compter de 2013, le total des cotisations atteindra 1 820 000 € (niveau des prix 2012), majoré de 2 pour cent d'inflation annuelle. L'annexe 2 présente les montants par région. La répartition du total régional selon les Membres au sein de la région demeurera la responsabilité des régions.
- Entre 75 et 80 pour cent³ des frais centraux sont financés par les cotisations, le reste étant payé par des fonds non affectés entrants (legs, quelques dons et revenu de capital).

³ Ce pourcentage est toujours légèrement inférieur au niveau de 85 pour cent exigé par l'Article 88 du Règlement intérieur de la confédération.

- À long terme, on s'attend que le revenu affecté aux programmes se compose de quelque 0,5 million d'euros provenant des Membres (dont 0,4 million d'euros supplémentaires au niveau actuel) et de 0,9 million d'euros des donateurs externes (dont 0,7 million d'euros additionnels).

4.4 Conclusions

Ce Cadre financier a été élaboré conformément au principe de prudence. On suppose que le niveau structurel des dépenses des programmes par le Secrétariat général demeure aux niveaux qui étaient normaux en 2007-2009. En 2010-2012 seulement, quelques programmes additionnels, qui sont maintenant tous dans la phase d'exécution et financés par les dons reçus en 2009 et en 2010, ont été inclus dans le plan. Le plan définit également pour la première fois le niveau des frais centraux et des cibles nécessaires pour garder les frais centraux à un niveau constant.

Les risques financiers les plus importants pendant les cinq prochaines années sont liés au revenu d'autres sources que les cotisations. Il est très difficile de savoir quel montant de financement externe le Secrétariat général sera en mesure d'obtenir. En ce moment, on ignore aussi les montants de financement des programmes auxquels on peut s'attendre. En conclusion, le revenu du capital dépend fortement de l'évolution des marchés financiers.

Le CoEx devra suivre de près les niveaux des revenus et inviter le Secrétariat général à présenter des plans remaniés si les niveaux de revenu n'atteignent pas les objectifs fixés.

Si par ailleurs on peut obtenir un financement additionnel des programmes (au-delà du niveau minimum de 350 000 €) ou de dons externes, le Secrétariat général pourrait s'engager dans des programmes additionnels, qui avaient été créés, mais qui sont actuellement mis en veilleuse pour plus de prudence.

5 Remarques finales et propositions à l'Assemblée générale

La préparation du Cadre financier 2011-2015 a été marquée par des discussions intenses au sujet de la viabilité du travail du Secrétariat général et d'un nouveau système de financement de ses travaux.

Le résultat final est un Plan budgétaire proposé pour 2011-2015 qui, à mon avis, est bien étayé et devrait appuyer la gestion financière du Secrétariat général sur des bases solides.

En ce sens, j'espère qu'il puisse être un outil utile au CoEx dans ses discussions des propositions du budget annuel et des états financiers.

Je propose que l'Assemblée générale :

- approuve le Cadre financier 2011-2015 comme Plan budgétaire de la confédération conformément à l'Article 12 des Statuts
- approuve les cotisations par région présentées à l'annexe 2
- mandate le CoEx de prendre une décision en 2012 sur l'introduction des nouveaux mécanismes proposés de financement; la condition pour une décision positive du CoEx sera l'existence d'un engagement écrit de la part des Membres concernant le financement des programmes à hauteur d'au moins 350 000 € (niveau des prix 2010) en 2013, et des intentions écrites de poursuivre les programmes de financement après 2013.

Jürg Kruppenacher
Trésorier par intérim
Rome, mai 2011

r
T

r
é
s

Prévisions 2011 - 2015

	2010 réel	Budget 2011	Prévisions 2011	2012	2013	2014	2015
	Budget du Secr. gén.	Budget du Secr. gén.	Budget du Secr. gén.	Budget du Secr. gén.	Budget central	Budget central	Budget central
RECETTES							
Cotisations	2 107 367	2 149 514	2 127 865	2 170 000	1 856 000	1 894 000	1 931 000
Apport de donateurs externes	559 847	60 000	200 000	364 000	107 000	106 000	108 000
Legs	120 000	100 000	100 000	104 000	212 000	216 000	221 000
Autres produits	11 446	10 000	10 000	10 000	11 000	11 000	11 000
Total de l'apport	2 798 660	2 319 514	2 437 865	2 648 000	2 186 000	2 227 000	2 271 000
Produits financiers	156 004	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
TOTAL DES RECETTES	2 954 664	2 519 514	2 637 865	2 848 000	2 386 000	2 427 000	2 471 000
DÉPENSES							
Dépenses du Secrétariat général	2 936 864	3 510 000	3 137 000	3 030 000	1 651 000	1 685 000	1 718 000
Soutien aux structures régionales	476 954	430 000	430 000	327 000	327 000	327 000	327 000
Autres dépenses	52 749	50 000	50 000	52 000	53 000	54 000	55 000
Total des dépenses des structures régionales	529 703	480 000	480 000	379 000	380 000	381 000	382 000
Dépenses des organismes de gouvernance	348 692	342 000	342 000	349 000	355 000	361 000	371 000
Charges financières	7 360	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES DÉPENSES	3 822 619	4 332 000	3 959 000	3 758 000	2 386 000	2 427 000	2 471 000
Excédent/déficit non affecté	867 956	1 812 486	1 321 135	910 000	0	0	0

	2010 réel	Budget 2011	Prévision 2011	2012	2013	2014	2015
--	--------------	----------------	-------------------	------	------	------	------

	Projets précis	Projets précis	Projets précis	Projets précis	Budget des programmes	Budget des programmes	Budget des programmes
RECETTES							
Apport des organisations membres	147 510	150 000	150 000	130 000	133 000	135 000	138 000
Financement additionnel des programmes par les OM	0	0	0	0	371 000	379 000	386 000
Apport de donateurs externes	54 587	110 000	110 000	114 000	541 000	714 000	894 000
Total de l'apport	202 098	260 000	260 000	244 000	1 045 000	1 228 000	1 418 000
TOTAL DES RECETTES	202 098	260 000	260 000	244 000	1 045 000	1 228 000	1 418 000
DÉPENSES DES PROGRAMMES							
Compassion dans l'action	0	0	0	0	459 000	468 000	477 000
Promotion du développement humain intégral	223 822	270 000	270 000	244 000	414 000	422 000	431 000
Plaidoyer pour un monde meilleur	0	0	0	0	96 000	98 000	100 000
Une confédération plus forte et plus efficace	0	0	0	0	354 000	302 000	308 000
Gestion du Secrétariat général	0	0	0	0	98 000	100 000	102 000
TOTAL DES DÉPENSES	223 822	270 000	270 000	244 000	1 421 000	1 390 000	1 418 000
Excédent/déficit affecté temporairement	21 724	10 000	10 000	0	376 000	162 000	0

TOTAL DES DÉPENSES CENTRALES ET DES PROGRAMMES	4 046 441	4 602 000	4 229 000	4 002 000	3 807 000	3 817 000	3 889 000
---	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

ACTIF NET	7 937 118	6 247 554	6 605 983	5 695 983	5 319 983	5 157 983	5 157 983
Niveau de référence de l'avoir net	4 000 000	4 080 000	4 080 000	4 161 600	4 244 832	4 329 729	4 416 323

Cotisations par région

1. Si les nouveaux mécanismes de financement proposés entrent en vigueur en 2013

	2010		2011		2012		2013		2014		2015	
	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
Afrique	116 766	5,54	119 101	5,60	121 483	5,60	92 820	5,00	94 676	5,00	96 570	5,00
Asie	87 648	4,16	92 965	4,37	94 824	4,37	111 384	6,00	113 612	6,00	115 884	6,00
Europe	1 398 443	66,36	1 426 412	67,03	1 454 940	67,03	1 206 660	65,00	1 230 793	65,00	1 255 409	65,00
Amérique latine et Caraïbes	129 809	6,16	132 405	6,22	135 053	6,22	111 384	6,00	113 612	6,00	115 884	6,00
Moyen-Orient et Afrique du Nord	39 764	1,89	40 559	1,91	41 370	1,91	37 128	2,00	37 871	2,00	38 628	2,00
Amérique du Nord	264 037	12,53	242 386	11,39	247 233	11,39	241 332	13,00	246 159	13,00	251 082	13,00
Océanie	70 900	3,36	74 037	3,48	75 517	3,48	55 692	3,00	56 806	3,00	57 942	3,00
Total	2 107 367	100,00	2 127 865	100,00	2 170 422	100,00	1 856 400	100,00	1 893 528	100,00	1 931 399	100,00

2. Si les mécanismes de financement actuels demeurent en place

	2010		2011		2012		2013		2014		2015	
	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
Afrique	116 766	5,54	119 101	5,60	121 483	5,60	123 913	5,60	126 391	5,60	128 919	5,60
Asie	87 648	4,16	92 965	4,37	94 824	4,37	96 721	4,37	98 655	4,37	100 628	4,37
Europe	1 398 443	66,36	1 426 412	67,03	1 454 940	67,03	1 484 039	67,03	1 513 720	67,03	1 543 994	67,03
Amérique latine et Caraïbes	129 809	6,16	132 405	6,22	135 053	6,22	137 754	6,22	140 509	6,22	143 320	6,22
Moyen-Orient et Afrique du Nord	39 764	1,89	40 559	1,91	41 370	1,91	42 198	1,91	43 042	1,91	43 903	1,91
Amérique du Nord	264 037	12,53	242 386	11,39	247 233	11,39	252 178	11,39	257 222	11,39	262 366	11,39
Océanie	70 900	3,36	74 037	3,48	75 517	3,48	77 028	3,48	78 568	3,48	80 140	3,48
Total	2 107 367	100,00	2 127 865	100,00	2 170 422	100,00	2 213 831	100,00	2 258 107	100,00	2 303 269	100,00

À noter : En 2011, le nombre de membres de plein droit est censé passer de 155 à 157 :

Asie + 2 (Mongolie, Vietnam)

Amérique du Nord - 1 (Campagne catholique pour le développement humain – États-Unis)

Océanie + 1 (Samoa)

Notes

Le présent texte est un document de travail de la 19ème Assemblée générale de Caritas Internationalis.

Notes

Le présent texte est un document de travail de la 19ème Assemblée générale de Caritas Internationalis.

www
caritas
.org



Palazzo San Calisto
V-00120
Vatican City State
+39 06 698 797 99